

85 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans dans l'Indre

Insee Flash Centre-Val de Loire • n° 72 • Juin 2023

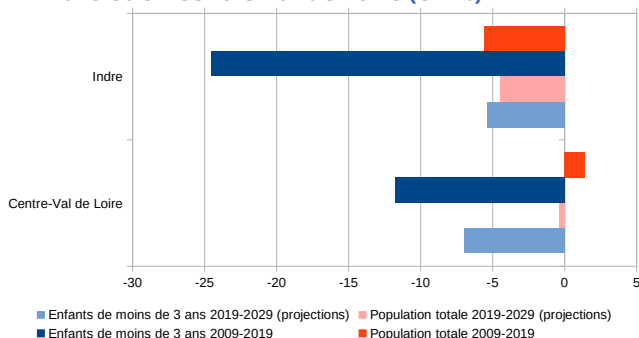
L'offre de garde des enfants en bas âge a diminué dans l'Indre entre 2009 et 2019. Cette évolution de l'offre suit celle de deux composantes de la demande que sont la population de jeunes enfants et la participation au marché du travail de leurs parents, également en recul. Ainsi, le nombre d'enfants de moins de 3 ans a baissé de 25 % entre 2009 et 2019, et diminuerait encore les dix années suivantes. Dans le même temps, le taux d'emploi des jeunes parents a reculé. Rapporté au nombre d'enfants, le nombre de places d'accueil d'enfants en bas âge a ainsi augmenté dans l'Indre, et reste supérieure à la moyenne observée par ailleurs en Centre-Val de Loire. La plus grande partie des places sont offertes par des assistantes maternelles. Le métier est effectivement presque exclusivement féminin, majoritairement occupé par des femmes de plus de 45 ans.

Le nombre d'enfants en bas âge a diminué dans l'Indre depuis 2009

En 2019, les enfants de moins de 3 ans représentent 2,4 % de la population, soit une part plus faible qu'au niveau régional (3,1 %). Ils sont les principaux bénéficiaires du service de garde d'enfants par un service d'accueil : assistante maternelle, accueil familial ou accueil collectif ► **définition**.

Dix ans auparavant, ce nombre d'enfants de moins de 3 ans était plus élevé. Entre 2009 et 2019, il a diminué de 24,5 %, quand l'ensemble de la population, vieillissante, baissait de 5,6 % ► **figure 1**. La part de ces jeunes enfants dans l'Indre est ainsi passée de 3,0 % à 2,4 % en 10 ans. En Centre-Val de Loire, le nombre d'enfants en bas âge a diminué de 11,8 %, quand la population augmentait de 1,4 %. La part d'enfants de moins de 3 ans est plus importante que dans l'Indre et est passée de 3,6 % à 3,1 % en 10 ans.

► 1. Évolution du nombre d'enfants en bas âge dans l'Indre et en Centre-Val de Loire (en %)



Champ : population résidant en Centre-Val de Loire.

Sources : Insee, Recensements de la population 2009 et 2019 et modèle Omphale 2022 de projections de population (scénario central).

Entre 2019 et 2029 dans l'Indre, les populations totales et d'enfants en bas âge continueraient de reculer. La population totale diminuerait de 4,5 %, et le nombre d'enfants de moins de 3 ans de 5,4 %. Leur part resterait ainsi de 2,4 % en 2029 dans

l'Indre. En Centre-Val de Loire, la population totale serait quasiment stable (-0,4 % entre 2019 et 2029) et le nombre d'enfants en bas âge diminuerait rapidement (-7,0 %). La part d'enfants de moins de 3 ans continuerait ainsi à baisser (2,9 % en 2029), en restant supérieure à celle de l'Indre. Par ailleurs, la loi de juillet 2019 rendant l'école obligatoire dès 3 ans pourrait contribuer à réduire un peu le besoin de garde d'enfants.

Le taux d'emploi des parents de jeunes enfants a légèrement baissé

Le recours à un service de garde d'enfant dépend également de la situation sur le marché du travail des parents, et dans les faits notamment des mères de ces jeunes enfants. En 2019 dans l'Indre, 80 % de l'ensemble des personnes de 25 à 54 ans ont un emploi. C'est plus souvent le cas pour les hommes que pour les femmes : le taux d'emploi ► **définition** des premiers est de 83 %, contre 78 % pour les secondes. Le taux d'emploi des pères des enfants de moins de 3 ans reste sensiblement le même (85 %), alors que celui de leurs mères est beaucoup plus faible (62 %). La présence d'un jeune enfant joue donc surtout sur l'emploi des femmes. En Centre-Val de Loire, les taux d'emploi des jeunes parents sont légèrement supérieurs à ceux de l'Indre. En 2009 dans l'Indre, le taux d'emploi de l'ensemble des 25-54 ans était plus élevé de deux points qu'en 2019. Celui des parents de jeunes enfants a lui aussi légèrement diminué. Cette baisse concerne dans le département davantage les pères que les mères.

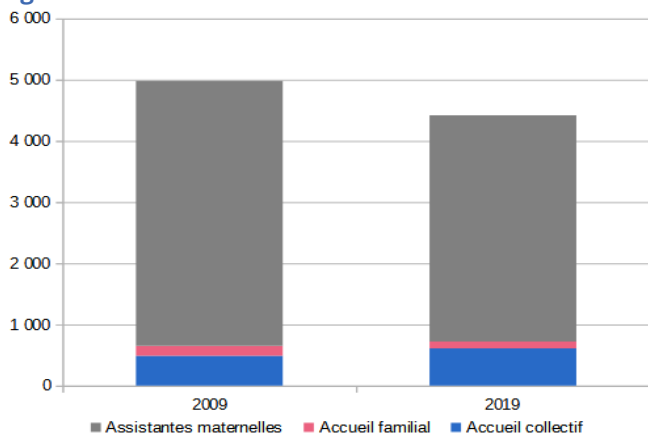
Le nombre de places d'accueil de jeunes enfants a diminué

En 2019, 4 410 places sont offertes dans le département de l'Indre pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans ► **figure 2**. Les assistantes maternelles proposent près de 3 700 places, soit 84 % de l'offre totale. L'accueil collectif en représente 14 %, soit 610 places, et l'accueil familial les 2 % restants (110 places).

Entre 2009 et 2019, le nombre de places d'accueil a diminué de 560 places dans le département (-11 %). Parmi les trois modes de garde, la plus forte baisse concerne les assistantes maternelles, avec 630 places en moins (-15 %). Le nombre d'assistantes

maternelles avec un agrément en cours de validité a également diminué de 520 (de 1 830 à 1 310 soit -28 %). Le nombre de places d'accueil familial a baissé de 50 places (-34 %), sans aucun changement dans le nombre de structures familiales (2 structures). En revanche, le nombre de places d'accueil collectif a augmenté de 120 (+25 %), en lien avec une hausse du nombre de structures d'accueil collectif (de 26 à 31).

► 2. Nombre de places d'accueil selon le mode de garde en 2009 et 2019 dans l'Indre



Champ : Indre.

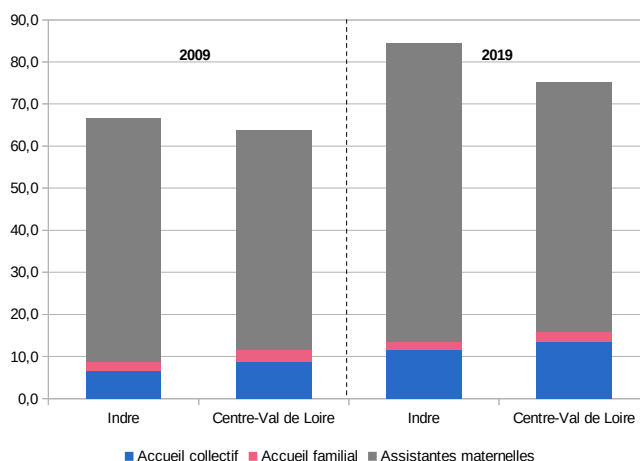
Source : DREES, enquête Aide sociale, volet Protection maternelle et infantile (PMI).

Une offre d'accueil au-dessus du niveau régional

En 2019, l'offre d'accueil dans l'Indre représente 84,6 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, soit 9,6 places d'accueil de plus que la moyenne régionale (75,0 places) ► **figure 3**. Les assistantes maternelles constituent le principal mode d'accueil avec 71,0 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Ce chiffre est supérieur à celui de la région (59,3 places en moyenne régionale). Les accueils collectif et familial offrent respectivement 11,6 et 2,0 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Ces deux offres sont au contraire inférieures aux moyennes régionales (respectivement 13,6 et 2,2).

Entre 2009 et 2019, du fait de la diminution plus importante du nombre d'enfants que du nombre de places disponibles (-1 710 contre -560), le nombre de places pour 100 enfants de moins de 3 ans augmente dans l'Indre (passant de 66,6 à 84,6). Cette hausse est toutefois plus marquée qu'en Centre-Val de Loire (de 63,7 à 75,0 places pour 100 enfants).

► 3. Nombre de places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans selon le mode de garde



Champ : Centre-Val de Loire.

Sources : DREES, enquête Aide sociale, volet Protection maternelle et infantile (PMI) ; Insee, Estimations de population au 1^{er} janvier 2020.

Huit assistantes maternelles sur dix travaillent pour au moins trois particuliers

La quasi-totalité des assistantes maternelles sont des femmes. Dans l'Indre, 3 000 particuliers y ont eu recours en 2019. Ce sont ainsi 1 000 assistantes maternelles qui ont été employées par au moins un particulier, sur les 1 310 du département ayant un agrément en cours de validité au 31 décembre 2019. Les assistantes maternelles cumulent donc les contrats sur l'année. Dans l'Indre, huit assistantes maternelles sur dix ont travaillé pour au moins trois familles en 2019, une part un peu plus importante que dans la région.

Ces assistantes maternelles sont en moyenne plus âgées que l'ensemble des femmes en emploi. Seulement 8 % des assistantes maternelles ont moins de 35 ans, contre une sur quatre pour l'ensemble des femmes en emploi. À l'inverse, 71 % d'entre elles ont 45 ans ou plus, contre la moitié des femmes en emploi. Ces répartitions sont similaires à celles de la région Centre-Val de Loire : la profession d'assistante maternelle apparaît comme un métier de seconde partie de carrière.

Olivier Diel, Émilie Piroux (Insee) ;
Nicolas Birot, Djamilia Tamadazt (DREETS)

► Pour en savoir plus

- Pora P., « [Accroître l'offre de places en crèche : peu d'effet sur l'emploi, une baisse du recours aux autres modes de garde](#) », *Insee Analyses* n° 55, septembre 2020.
- Collard A., Diel O., « [Des femmes moins fréquemment en emploi à partir du troisième enfant](#) », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°83, mars 2022.

► Sources

Les caractéristiques de la population en 2009 et 2019 sont issues des **Recensements de la population** de l'Insee, et les projections démographiques à l'horizon 2029 du modèle **Omphale** 2022 de l'Insee. L'offre d'accueil d'enfants en bas d'âge est mesurée à partir de l'**enquête Aide sociale** que la DREES réalise chaque année auprès des conseils départementaux, et plus particulièrement de son volet relatif à l'offre d'accueil du jeune enfant et à l'activité et le personnel des services de protection maternelle et infantile (PMI).

Le dénombrement et les caractéristiques des assistantes maternelles employées par des particuliers proviennent de la **Base tous salariés** et du Fichier **Particuliers employeurs anonymisés** de l'Insee.

► Définitions

Une **assistante maternelle** est une professionnelle de la petite enfance qui accueille des enfants à son propre domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles. Une assistante maternelle doit obligatoirement avoir été agréée par les services du département. Dans cette étude, les données relatives aux assistantes maternelles concernent uniquement celles qui sont directement employées par les parents (par opposition à l'accueil familial).

Les services d'**accueil familial** regroupent des assistantes maternelles agréées qui accueillent les enfants à leur domicile en journée et se rendent à intervalles réguliers dans un établissement collectif pour différentes activités. Les assistantes maternelles y sont employées par le gestionnaire de l'établissement (et non directement par les parents). L'offre d'**accueil collectif** en établissements comprend les micro-crèches (structures, dont les capacités d'accueil sont limitées à 10 enfants), les crèches collectives ou haltes garderies « traditionnelles », les structures « multi-accueil », mêlant accueils réguliers ou occasionnels, à temps complet ou partiel, les crèches de personnel et les crèches parentales.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et le nombre total de personnes.

